

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201881-20260114-202602D-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/01/2026

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 9

Présent : 9

Votants : 9

L'an deux mil vingt six

Le 14 janvier à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de la commune de Roche-en-Forez

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la mairie, sous la Présidence de Mme MASSON Christelle, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 08 janvier 2026

Présents : Mme Christelle MASSON, Maire, Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR, adjointe, Mr Laurent GRIOT, adjoint, Mr Jean-Yves BESSEY, Mr Frédéric GRANDPIERRE, Mme Annick MAISSE, Madame Cindy TISSIER, Mr Jérôme VRAY, conseillers municipaux.

Excusé : Mr Jean-Baptiste WILLAUME, donne pouvoir à Madame Christelle MASSON

Secrétaire de séance : Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR

Objet : Validation du devis réparation de la croix du Fau

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que la croix du Fau a subi des dégâts lors des vents violents du 1^{er} juin 2025.

Il est donné à lire deux devis :

Les roches du temps : 8 088€ TTC

BARJON Kevin : 7930€ TTC

Après délibération, à l'unanimité le conseil municipal décide d'approuver le devis de l'entreprise les Roches du Temps et autorise Mme le maire à signer le devis.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

CERTIFIE CONFORME

Fait à ROCHE-EN-FOREZ, le 14 janvier 2026

Le secrétaire de séance

Vanessa ZIEGLER-DESTOUR



Le Maire

Christelle MASSON

